

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1768

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

concurrence avec des villes d'Europe lorsque l'on n'est pas dans l'Europe.

Quand on affiche l'ambition d'être «*Unique*», l'*Alleingang*

de la «*droite dure*», anti-européenne et pro-américaine, a un double prix. Il agit comme un frein économique et social qui engendre des déçus et des mécontents de toutes

provenances, lesquels rejoignent le camp de la droite dure et poussent ses leaders à radicaliser leur politique.

Sur l'Internet, les barrières douanières poussent à la fraude

Acheter la bande originale du film Juno est impossible en Suisse

Pierre Imhof (12 février 2008)

C'est à se demander si les majors de la musique se sont rendu compte de la mondialisation de l'économie. Ils ne cessent de se plaindre d'une baisse de leurs ventes et des piratages dont ils sont l'objet par les sites d'échanges en ligne; ils obtiennent des gouvernements (suisse notamment) de plus en plus de licences globales, c'est à dire liées non plus à l'achat d'une oeuvre, mais en fonction de l'outil qui permet de la télécharger, de la stocker et de l'écouter, taxant ainsi plusieurs fois ceux qui achètent et consomment légalement (ou ceux qui ne consomment pas...). Pendant ce temps, les vendeurs de musique ne prennent pas, de leur côté, les mesures qui s'imposent, à savoir faciliter l'accès en ligne, lever les barrières techniques (normes incompatibles) et douanières que le monde

virtuel maintient.

Petit exemple vécu.

Emballé par le film *Juno*, qui narre avec humour et rythme les aventures d'une adolescente américaine enceinte, je souhaite à peine sorti du cinéma acheter la bande originale du film. Je ne la trouve pas sur iTunes. Une recherche sur Internet me met rapidement en contact avec... iTunes, mais il s'agit du magasin en ligne «*français*», et non «*suisse*» où j'ai un compte ouvert (le serveur de l'un et de l'autre semblent situé en Irlande). Malgré plusieurs tentatives, impossible d'acheter cette musique, et impossible d'ouvrir un compte sur iTunes France avec une carte de crédit suisse.

Même mésaventure avec le magasin en ligne de Virgin, sur

lequel pointe un autre lien.

Je finis par renoncer, non sans avoir repéré au passage plusieurs possibilités de téléchargement gratuit via Limewire, un de ces réseaux d'échange en ligne contre lequel les majors de la musique se battent.

Renseignements pris, il se trouve que les droits pour la Suisse de la bande originale de *Juno* n'ont pas été attribués. Résultat, on trouve des sites pour la télécharger, mais impossible de mener l'opération à terme. Comment s'étonner que, dans ces conditions, que les Suisses chargent leur musique sans la payer? Et ce d'autant plus que j'ai déjà financé une licence globale lorsque j'ai acheté mon lecteur, sur la base de sa capacité.